

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

DAUPHINE MEGATRENDS

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire, il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette des frais de gestion supérieure à son indicateur de référence 80% SOLACTIVE GBS DEVELOPED MARKETS LARGE & MID CAP USD INDEX NTR et de 20% SOLACTIVE EUR BROAD 1-3 YEARS BOND INDEX sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis. La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise une gestion dynamique et flexible en instruments financiers sans contraintes géographiques, portant sur les thématiques des quatre « MegaTrends » identifiées, à savoir : les ressources naturelles (énergies alternatives, changements climatiques et empreinte carbone, eau, agriculture biologique, métaux et terres rares, économie circulaire...), la globalisation (industrie 4.0, e-commerce, réseaux sociaux, urbanisation, nouveaux modes de consommation, formation et enseignement...), les ruptures technologiques (mobilité, cloud, cybersécurité, big data, fintech, blockchain, 5G...) et l'allongement de la durée de vie (santé, biotech, medtech, appareils médicaux, optique...). L'OPCVM sera en permanence exposé entre 10% et 40% maximum de l'actif net à chaque MegaTrends ainsi que 10% maximum pour chaque thème. Ces thèmes sont donnés à titre d'exemples et pourront évoluer dans le temps.

Les supports d'investissement sont sélectionnés par catégorie thématique des MegaTrends en identifiant les thèmes qui présentant un fort potentiel de croissance et les sociétés ou ETF permettant de s'exposer à ces thèmes.

L'OPCVM sera principalement investi en titres vifs, sélectionnés selon une approche qualitative menée sur les sociétés : la croissance du chiffre d'affaires et le compte d'exploitation de la société, la capacité de l'entreprise à maintenir ses marges, à maîtriser ses coûts d'exploitation et de production, à dégager des cash flows disponibles ; la structure de son bilan et son niveau d'endettement ; la valorisation de l'entreprise (RSI (Relative Strength Index, Beta, volatilité, P/E).

L'allocation d'actifs sera déterminée par une analyse macroéconomique de l'évolution des marchés et l'anticipation de son évolution par la société de gestion.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 60% à 100% sur les marchés actions internationales, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 10% maximum aux actions de petite capitalisation (dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros),

- 30% maximum aux actions de pays émergents.

- De 0% à 40% aux produits monétaires et/ou obligataires (instruments du marché monétaire, instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations dont :

- 10% maximum en titres High Yield dits spéculatifs, susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important, selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation). Il n'investit pas directement en titres non notés.

Par ailleurs, l'OPCVM pourra être exposé à titre accessoire via les OPC aux obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »).

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux d'intérêt est comprise entre 0 et 7.

- De 0% à 30% en cumul sur les marchés émergents actions et taux.

- De 0% à 5% sur les indices de futures sur matières premières au travers d'OPCVM et/ou de FIA exposés à des indices de matières premières.

Les indices sous-jacents respectent les critères de diversification du Code Monétaire et Financier et ne donnent pas lieu à la livraison physique des matières premières.

- De 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro telles que les devises USD, GBP, CHF, SEK, DKK, NOK, JPY, CAD, AUD, et SGD dont 30% maximum sur les devises des pays émergents telles que les devises BRL, CNY, KRW, et TWD.

Le cumul des expositions ne peut dépasser 100% de l'actif net.

Il peut être investi :

- en actions de sociétés de toutes zones géographiques,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire
- jusqu'à 10% de son actif net en OPC de droit français ou étranger.

Il peut également intervenir sur les :

- dépôts, emprunts d'espèces,
- Instruments financiers à termes simples (futures, options,) dans un but de couverture et d'exposition des risques actions, de taux et de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

Période du : 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

VL de la part C au 31 mars 2023 : 130,59 €

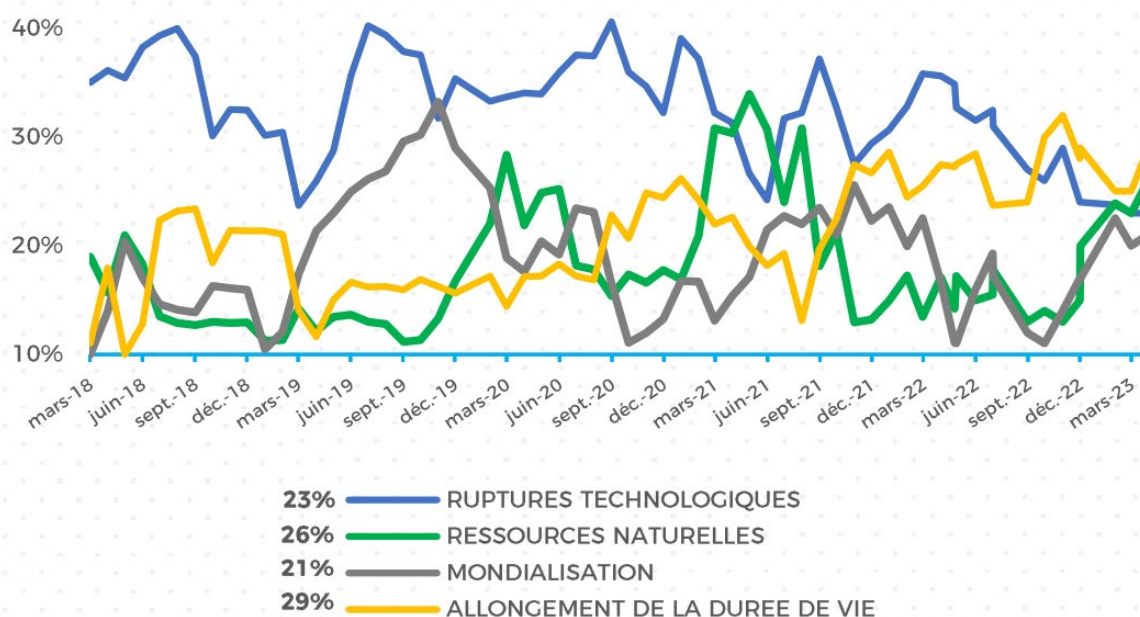
VL de la part I au 31 mars 2023 : 1 372,96 €

Performance sur la période pour la part C : -7,33 %

Performance sur la période pour la part I : -6,39 %

Répartition des MegaTrends arrêtée au 31-3-2023

VARIATION DES MEGATENDANCES



Le mois d'avril fut particulièrement difficile pour les marchés d'actions et les emprunts d'Etat. Les pressions inflationnistes inédites renforcées par les confinements massifs en Chine et la prolongation de la guerre en Ukraine, accentuent les velléités de resserrements monétaires plus rapides que prévu. La Reserve Fédérale est contrainte de relever drastiquement ses taux directeurs face à une inflation qui atteint 8,5% alors que la croissance du PIB s'est contractée de 1,4% au premier trimestre. L'indice phare américain S&P 500 enregistre sa plus mauvaise performance mensuelle depuis plus de 50 ans.

A contrario, la bonne surprise est venue des résultats des entreprises américaines et européennes dont plus de 80% des publications étaient au-dessus des attentes du marché.

Dans ce contexte, des prises de profit sont intervenues sur les MegaTrends des ruptures technologiques et de la mondialisation (vente de Michelin, Adidas et Campari pour constituer un volant d'intervention de liquidités).

La thématique de la santé a été très résiliente, Eli Lilly et United Health ont été très recherchées. L'ensemble des valeurs technologiques ont souffert notamment de la remontée des taux d'intérêt américains.

La volatilité est restée très soutenue au cours du mois de mai, alimentée par la confirmation que les banques centrales aux Etats-Unis et en Europe allaient remonter significativement leurs taux directeurs pour lutter contre l'inflation. Le conflit en Ukraine et la politique du « zéro covid » en Chine ont accentué les tensions sur le niveau des prix, les chaînes d'approvisionnement et la confiance des ménages.

Les indicateurs d'activités dans l'industrie manufacturière et des services sont ressortis avec une moindre accélération, conduisant à une révision des perspectives de croissance de part et d'autre de l'Atlantique. Dans ce contexte, les emprunts souverains ont poursuivi leur progression, pénalisant particulièrement les valeurs dites « de croissance ».

A l'exception du fabricant de microprocesseurs AMD, qui a publié d'excellents résultats, les valeurs liées aux Ruptures Technologiques ont particulièrement souffert. A contrario, la thématique du lithium a été très performante, portée notamment par les deux producteurs américains Albemarle et Livent qui ont été vendus à la suite de leur hausse spectaculaire.

La thématique des nouveaux modes de consommation a été renforcée par l'achat de Kering, qui réalise la majorité de son chiffre d'affaires en Asie et devrait ainsi bénéficier du déconfinement progressif de la Chine.

Le mois de juin achève un semestre rendu très complexe par la persistance des épidémies de Covid et de la guerre en Ukraine. Les banquiers centraux avancent sans la moindre visibilité sur l'évolution de l'inflation, alimentant les incertitudes des investisseurs sur toutes les classes d'actifs. La FED tente de fléchir son cycle de durcissement monétaire pendant que la BCE prépare une remontée des taux directeurs sans engendrer la fragmentation de la Zone Euro. La croissance américaine faiblit suite à la perte de confiance des ménages mais demeure solide grâce à une situation de plein emploi.

Seule la Chine sort son épingle du jeu avec un retournement haussier qui se confirme malgré des mesures sanitaires très contraignantes pour la population. La maîtrise de l'inflation permet à la banque centrale chinoise de conserver une politique de taux ultra accommodante au moment où le gouvernement implémente un plan de relance surdimensionné pour permettre de soutenir avec vigueur la croissance.

L'exposition directe et indirecte sur la Chine a été renforcée avec l'achat d'Hermès, de Prosus et d'Alibaba renforçant la trend de Mondialisation

Les prises de profits se sont poursuivies sur la thématique des terres rares avec la vente du producteur américain de lithium Albemarle. Sur le trend du vieillissement de la population, le spécialiste d'Alzheimer Eli Lilly a été allégé pour renforcer Stryker (medtech dans l'équipement médical et chirurgical).

L'intervention de J. Powell à Jackson Hole a marqué la fin du rebond des indices initié mi-juin. Malgré un niveau d'inflation moins élevé qu'attendu en juillet (8.5% contre 9,1% en juin), la Reserve Fédérale a été très clair sur la poursuite du cycle de hausses de taux au risque de faire entrer l'économie américaine en récession. Alors que d'excellentes publications de résultats avaient offert un beau rebond aux marchés d'actions, la violente hausse des taux souverains sur la deuxième partie du mois a enclenché de nombreuses prises de profit.

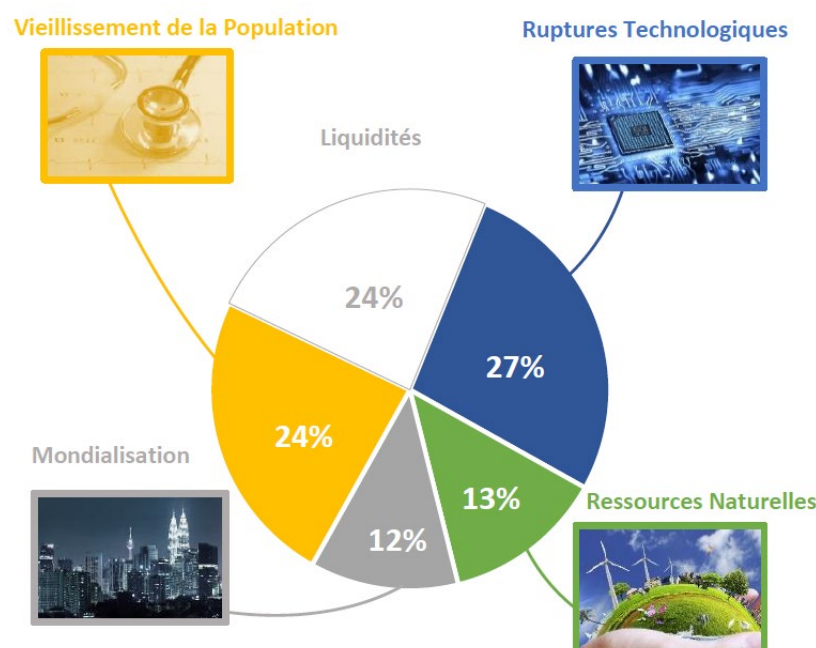
En Europe, le contexte est d'autant plus tendu que les prix du gaz et de l'électricité ont explosé à la suite de la rupture d'approvisionnement des gazoducs russes et des températures caniculaires, même si les cours du pétrole se sont détendus. La Chine, quant à elle, n'a pas été épargnée par la sécheresse ainsi qu'une recrudescence d'épidémie de covid.

Les Etats-Unis restent la zone privilégiée au regard de la dynamique du marché de l'emploi et de la capacité des entreprises à impacter la hausse des coûts sur leurs prix de vente.

La thématique « lithium & terres rares » a connu une progression spectaculaire du fait de l'accroissement de la demande de lithium et d'uranium, poussant les prix spots vers leur plus hauts. Les principales valeurs Albemarle, Livent, Cameco et MP Materials ont été vendues.

Le MegaTrend des Ruptures Technologiques a été également fortement réduit à 27% du fonds contre 32% le mois dernier afin d'accroître une poche de liquidités de 24%. Cette dernière permettra de saisir des opportunités sur cette fin de trimestre appelée à être très volatile.

Positionnement du fonds à fin août 2022 : vision prudente



Avec une détermination sans faille, les banquiers centraux ont poursuivi leur resserrement monétaire, accentuant le mouvement conjoint de hausse des taux souverain, de baisse des indices actions et d'appréciation du dollar. La FED et la BCE ont chacune relevé leurs taux directeurs de 75 points de base alors que les indices d'inflation continuent de surprendre à la hausse. La BoE a procédé à une hausse de 50 points en reportant la réduction de la taille de son bilan car le projet du nouveau gouvernement de Liz Truss, estimé à 150 Mds £, devrait plomber durablement les déficits. Si la dynamique américaine reste très soutenue grâce à la vitalité du marché de l'emploi (2 offres pour 1 chômeur), l'Europe de son côté reste sous la pression des prix de l'énergie et des incertitudes sur l'avenir politique de l'Italie à la suite de l'élection de Giorgia Meloni. Enfin, la Chine reste toujours meurtrie par sa politique zéro covid dans un contexte de crise immobilière.

Dans ce contexte de visibilité très réduite, le megatrend du vieillissement de la population a été porté à 30 % avec l'achat du laboratoire AstraZeneca qui dispose actuellement du plus gros potentiel de lancement de nouvelles molécules, ainsi que de l'un des leaders européens de l'équipement auditif, Amplifon. Dans la thématique des « nouveaux modes de consommation », la société Porsche nouvellement cotée en bourse a été achetée pour ses qualités de pionnier sur les véhicules électriques hauts de gamme, le modèle Taycan, qui représente la moitié de ses ventes. Le secteur des ruptures technologiques a été le moins performant, lesté notamment par la baisse d'Apple qui a révisé à la baisse ses perspectives de vente de l'iPhone 14.

Le mois d'octobre fut marqué par les discours très durs des banquiers centraux insistant sur la nécessité de poursuivre leur cycle de resserrement monétaire. L'inflation américaine a ralenti moins vite que prévu, restant sur les niveaux élevés de 8,2% avec un marché de l'emploi toujours tendu. En Europe, la BCE a monté ses taux directeurs une nouvelle fois de 75 bps. Cette hausse est justifiée par des chiffres d'inflation ressortis en hausse de 10,7 % alors que les données économiques confirment une entrée en récession de l'Allemagne au quatrième trimestre. En géopolitique, la prime de risque s'est détendue en Europe : Giorgia Meloni, devenue 1ère Ministre de l'Italie, a rassuré l'Union Européenne sur la trajectoire de sa politique budgétaire et Rishi Sunak, qui succède à Liz Truss au poste de 1er Ministre britannique, affirmé sa priorité de rétablir « la stabilité économique et la confiance » au sein du pays. Enfin, la Chine a tenu son 20ème Congrès National du Parti communiste où, sans surprise, le mandat du Président Xi Jinping a été reconduit pour 5 ans alors que la gestion de la crise immobilière et sanitaire pénalise la croissance de la deuxième économie mondiale.

La forte correction du mois de septembre a offert des points d'entrée attractifs sur les 4 MegaTrends pour employer le volant de liquidité qui a été réduit à 12 % (vs. 19 % le mois dernier). Avec l'achat d'AstraZeneca et d'Amplifon, le trend de l'allongement de la durée de vie devient prépondérant. Les thématiques les plus porteuses sur le mois sont la Med-tech avec les deux spécialistes dans la chirurgie réparatrice Intuitive Surgical et Stryker ainsi que la reprise de l'exploration-production pour faire face à la crise énergétique Halliburton et Baker Hughes.

Le mois de novembre a été marqué par un soulagement sur les perspectives de ralentissement économiques. Le marché de l'emploi est resté extrêmement dynamique en Europe comme aux Etats-Unis, renforçant le scénario d'« atterrissage en douceur » des économies les prochains trimestres. L'inflation américaine a surpris à la baisse en octobre, ralentissant à 7,7 % contre 8,2 % en glissement annuel en raison notamment d'un tassement des prix de l'énergie. La FED a relevé une nouvelle fois ses taux de 0,75% pour les porter à 4%, en fléchissant un rythme de resserrement plus lent lors des

prochaines réunions. D'autre part, l'issue des élections de mi-mandat a permis à Joe Biden de conserver le Sénat mais les Républicains resteront un frein à une politique budgétaire trop expansionniste. En Chine, en dépit de la résurgence des contaminations de Covid, le gouvernement consent à assouplir sa politique sanitaire très contraignante. Ainsi, l'indice de Hong Kong a rebondi de 20%, l'Europe a gagné environ 7% alors que les Etats-Unis ont fait du « sur-place ».

Sur le mois, les valeurs technologiques ont souffert mais le mégatrend de l'allongement de la durée de vie a été particulièrement performant. Le spécialiste allemand de l'imagerie médicale Siemens Healthineers et l'américain Agilent spécialisé dans les sciences de la vie, ont publié tous les deux d'excellents résultats et ont été vendus suite à des progressions spectaculaires. Les ressources naturelles ont été renforcées avec l'achat de deux producteurs américains de lithium Albemarle et Livent. Sur la thématique des échanges mondiaux, la société Amadeus, leader mondial de la réservation de billets, a été achetée afin de bénéficier de la reprise du trafic aérien et du tourisme.

Même si la récession attendue sera finalement plus modérée, le mois de décembre s'achève à l'image de l'année 2022 sur une correction conjointe des marchés actions et obligataires. La vigueur du marché de l'emploi s'est traduite par une posture encore très restrictive des banques centrales. La FED a poursuivi son resserrement monétaire avec un nouveau « tour de vis » de 50 points de base. Dans la foulée, la BCE et la BOE leur ont emboîté le pas avec une hausse de taux de même ampleur. Même la Banque Centrale du Japon a mis fin à sa politique de soutien ultra-accommodante. Pourtant, l'inflation a commencé à montrer des signes de moindre accélération aux Etats-Unis malgré un prix du pétrole durablement élevé du fait des sanctions occidentales envers la Russie. En Chine, l'économie a été meurtrie par la nouvelle vague de Covid mais le relâchement des contraintes sanitaires a laissé augurer une reprise progressive de l'activité.

Ce contexte a été défavorable aux actions américaines notamment technologiques. La thématique de la Cybersécurité a été particulièrement affectée.

Une partie des liquidités a été employée pour renforcer le megatrend des Ressources Naturelles afin de profiter de cours d'achats très attractifs sur les producteurs américains de Lithium Albemarle et Livent.

La thématique de la santé a été très résiliente avec même quelques belles hausses permettant des prises de profits sur Abbvie, Stryker et Intuitive Surgical pour acheter Johnson & Johnson et Molina Healthcare.

En ce début d'année, la Banque Mondiale et le FMI ont revu à la hausse leur attentes pour la croissance mondiale. Ces perspectives favorables ont été renforcées par la réouverture de l'économie chinoise et des pressions inflationnistes moins fortes, ainsi qu'un marché de l'emploi dynamique soutenu des deux côtés de l'Atlantique. Les publications de résultats des entreprises pour le quatrième trimestre ont également été de nature à rassurer. Cet optimisme s'est traduit par une impulsion haussière des indices actions où les investisseurs ont recherché les secteurs qui avaient le plus souffert comme le tourisme ou la technologie en se détournant des segments plus défensifs comme la santé ou la consommation incompressible.

Le fonds a bénéficié de ce contexte porteur, permettant de cristalliser des gains sur des sociétés désormais bien valorisées comme Porsche. Si le secteur de la santé a sous-performé ce mois, Stryker

et Avantor ont accompagné le mouvement de rebond et ont été écrêtées. Les thématiques de cybersécurité (Palo Alto : +14% sur le mois), lithium (Albemarle : +27% sur le mois) ont particulièrement profité de ce mouvement, cette dernière a même été renforcée avec l'achat du producteur australien de lithium Allkem. Ainsi, le megatrend des Ressources naturelles a été le principal contributeur de performance sur le mois.

Le megatrend de la Mondialisation a été également renforcé pour profiter de la reprise du trafic aérien mondiale et notamment de la réouverture de la Chine, avec l'achat d'Aéroports de Paris, appelé à bénéficier de la reprise des voyages internationaux.

En ayant initié tardivement un cycle de hausse de taux, la plupart des banques centrales lui ont emboité le pas. Après un durcissement historiquement rapide de la politique monétaire américaine, la FED se dit « dépendante des prochaines données économiques » pour l'ajuster...L'aveu de cécité sur l'inflation de Jérôme Powell devient effrayant lorsque les créations d'emplois pour le mois de janvier ressortent trois fois plus élevées que ce qu'il attendait. Cette perte de crédibilité des banques centrales devient la préoccupation majeure des marchés en quête de direction. D'autant que toute la communauté financière s'est largement trompée depuis deux ans sur les prévisions d'inflation.

Les révisions haussières de croissance du PIB en 2023 par le FMI et la Banque Mondiale, ont conforté l'anticipation d'une croissance européenne si robuste qu'elle échapperait à la récession. Mais est-il possible d'imaginer qu'une récession ait lieu aux Etats-Unis et que l'Europe reste immune ?

Ou pire, s'il n'y a aucune récession des deux côtés de l'Atlantique, les tensions sur le marché de l'emploi vont attiser l'inflation salariale, poussant bien plus haut les taux d'intérêt et engendrant un choc récessionniste de plus grande ampleur en 2024.

Le mois de mars fut très volatil sur les marchés d'actions et particulièrement sur les obligations d'État. Les grandes banques centrales telles que la FED, la BCE et la BoE ont poursuivi leur durcissement de politique monétaire avec de nouvelles hausses des taux directeurs. Les annonces de la faillite de trois banques régionales américaines, puis de celle du Crédit Suisse (immédiatement racheté par UBS), ont fait surgir le risque systémique sur l'ensemble du système bancaire. La Réserve fédérale est intervenue pour sécuriser les dépôts des épargnants et le bilan des banques, mais cet événement marquera un net durcissement de la distribution de crédits qui agira comme une « hausse de taux directeur supplémentaire ». Dans ce contexte, les emprunts souverains ont servi de refuge et se sont nettement détendus : les marchés actant la fin du durcissement monétaire aux États-Unis. Sur les actions, les valeurs financières ont souffert au profit de secteurs plus défensifs comme la santé ou la consommation de base. Même les valeurs technologiques ont retrouvé la faveur des investisseurs recherchant de la croissance.

Ainsi, les "Ruptures Technologiques" et, plus spécifiquement, les mégacaps (Microsoft, Apple, Alphabet, Salesforce) ont été très contributrices de performance. A contrario, l'exposition au Lithium a pesé sur la performance mensuelle. En dépit de deux propositions d'OPA sur des sociétés minières spécialisées dans l'extraction du lithium, les perspectives plus moroses de vente de véhicules électriques a pesé sur le cours du lithium (très volatil) qui a perdu environ 15% sur le mois.

La poche de 9% de liquidités a été employée à renforcer les thématiques des services de santé (UnitedHealth) et de la transition énergétique avec l’achat de Cameco, un acteur canadien incontournable de la filière nucléaire via la production d’uranium.

SITUATION DU PORTEFEUILLE AU 31/03/2023

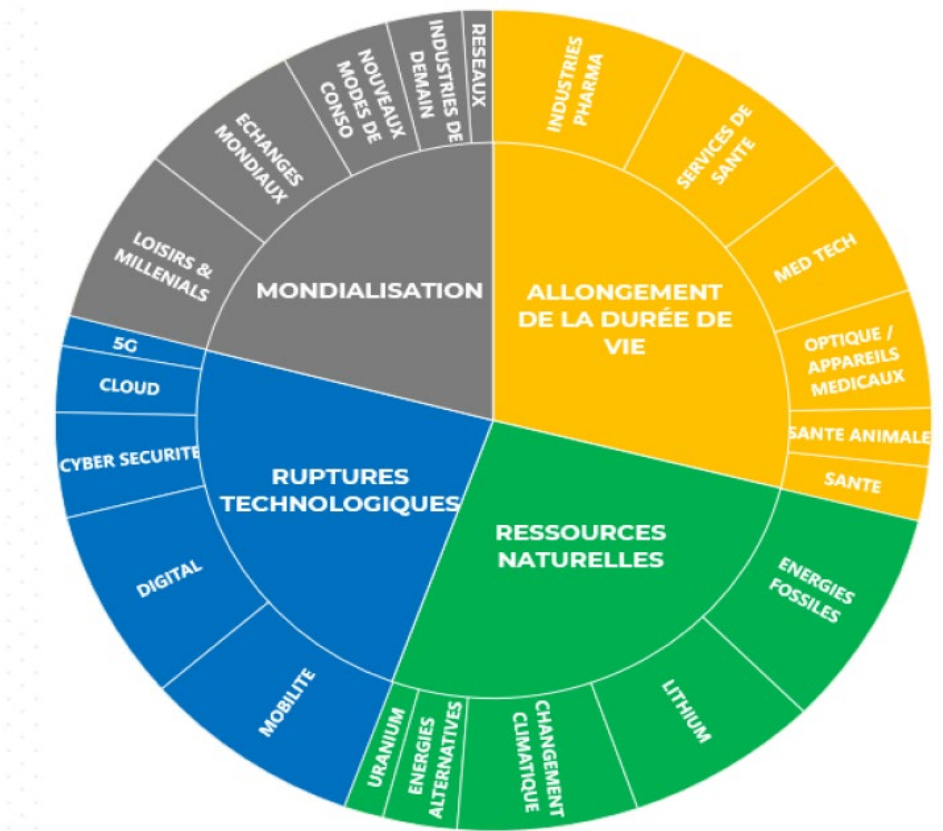
Principales positions :

PRINCIPAUX TITRES

VALEURS	POIDS
APPLE	5,65%
MICROSOFT	5,14%
UNITEDHEALTH	4,32%
ASTRAZENECA	3,48%
ADP	3,26%

Répartition Thématique et Sectorielle :

RÉPARTITION SECTORIELLE



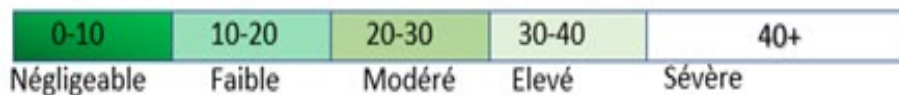
Processus et critères ESG :

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR.

La société de gestion a classé l'OPCVM en tant que produit soumis à l'Article 8 du Règlement SFDR. Selon la société de gestion, les sociétés sélectionnées sont à caractère durable ou possèdent des caractéristiques durables qui s'améliorent. Cette sélection s'opère sur la base de recherches extra-financière et portera sur au moins 90% des titres détenus.

Le FCP respecte les traités d'Ottawa et d'Oslo qui interdisent l'acquisition, la production, la commercialisation et l'utilisation des mines anti-personnel et des bombes à sous-munitions. De ce fait, le FCP limite à 10% de son encours l'investissement dans les secteurs : Armement (civil, militaire, conventionnel et nucléaire) Charbon Tabac. En parallèle de la politique d'exclusion, la gestion repose sur une approche « best in universe » via la recherche extra-financière réalisée par le fournisseur de données extra-financières Sustainalytics, qui analyse les sociétés sur chacun des 3 piliers : Environnementaux (E), Sociétaux (S) et Gouvernance (G), pour déterminer une note ESG permettant de conserver 80% des entreprises les mieux notées dans l'univers d'investissement. Cet univers d'investissement correspond à la base de données « ESG Risk Ratings » de Sustainalytics, qui comporte environ 15 000 valeurs. Un monitoring annuel est effectué afin de prendre en compte les changements de notations et de mettre à jour la base de données d'exclusion. Sustainalytics analyse, évalue et détermine une notation ESG permettant de classer les valeurs selon 5 niveaux de risque.

Echelle de notation des risques :



L'OPCVM prend en compte les risques en matière de durabilité via notre fournisseur de données extra-financière Sustainalytics qui évalue les sociétés sur des critères ESG (environnement, social ou de gouvernance). Cette notation repose sur une double approche : une mesure de l'exposition aux risques ESG d'un côté et la gestion par l'entreprise de l'exposition à ces risques. L'échelle de mesure des risques va de 10 à 50, dans le but d'éviter qu'un risque de durabilité n'est un impact trop négatif sur la valeur de l'investissement, Dauphine AM élimine toutes sociétés ayant une note supérieure à 45.

Enfin, une veille trimestrielle des controverses via les données fournies par Sustainalytics a lieu. Une controverse de niveau 5 sur une valeur détenue dans les portefeuilles génère la rédaction d'un avis des équipes de gestion qui sera validé par le responsable de la gestion et transmis au RCCI. Si l'avis est défavorable la valeur devra être sortie dans les 15 jours ouvrés qui suivent.

Sustainalytics prend en compte les enjeux énumérés ci-dessous dans ces critères de notation ESG pouvant concerner ou non une entreprise :

- Pot de vin et corruption
- Relations avec la communauté

- Gouvernance d'entreprise
- Santé et sécurité des collaborateurs
- Capital Humain
- Business Ethique
- Émissions, effluents et déchets
- Utilisation des ressources
- Impact Carbone
- Utilisation du sol et biodiversité
- Impact Environnemental & Social des Produits et Services.

Afin de mesurer les enjeux ci-dessus, Sustainalytics met à disposition plusieurs indicateurs permettant de mesurer la manière dont l'entreprise gère le risque lié, ou non, à l'un de ces enjeux. Sustainalytics met à disposition deux indicateurs permettant de mesurer la manière dont l'entreprise gère le risque lié, ou non, à l'un de ces enjeux.

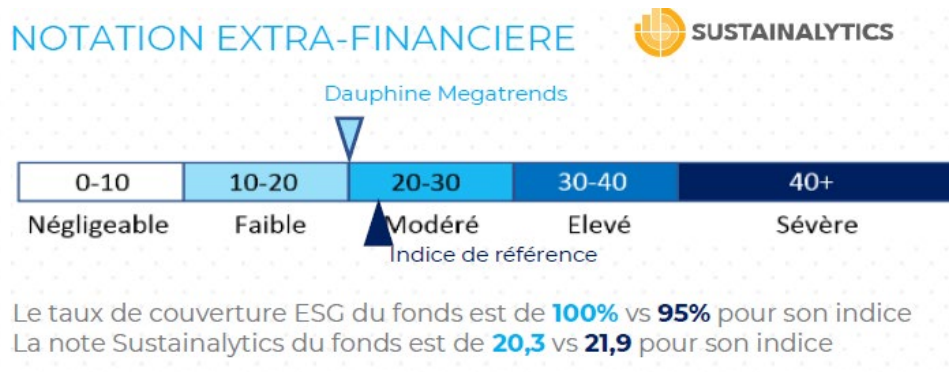
Ces indicateurs permettent de donner une note globale à l'entreprise concernée à l'aide d'une double approche :

- la première permet de mesurer l'exposition aux risques environnementaux et sociaux au niveau global et individuel
- la seconde permet de mesurer la gestion de l'entreprise de son rapport aux risques ESG.

La note globale de gestion des risques d'un émetteur retenue par Dauphine AM repose sur des indicateurs de résultats en plus des indicateurs de gestion. Cette note globale fait l'objet d'un calcul mensuel et figure sur le reporting du fonds. La notation ESG est complétée par une veille trimestrielle des controverses sur les titres vifs. Une controverse de niveau 5 sur une valeur détenue dans le portefeuille génère la rédaction d'un avis des équipes de gestion qui sera validé par le responsable de la gestion et transmis au RCCI. Si l'avis est défavorable la valeur devra être sortie dans les 15 jours ouvrés qui suivent.

Les indicateurs des PAI sont pris en compte dans le premier filtre Do Not Significantly Harm (DNSH) lorsque des données fiables sont disponibles : - avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), - avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, - être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme, - être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution. Les informations précontractuelles visées à l'article 8, paragraphe 1,2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 sont disponibles en annexe du présent document.

Note ESG au 31.03.2023



Principaux mouvements sur la période :

Avril 2022

Achats	Ventes
CAMECO	EQUINIX REIT
ADVANCED MICRO DEVICES	DAVIDE CAMPARI-MILANO
LIVENT	ADIDAS
ENI	MICHELIN
NVIDIA	ALBEMARLE

Mai 2022

Achats	Ventes
CAMECO	EQUINIX REIT
ADVANCED MICRO DEVICES	DAVIDE CAMPARI-MILANO
LIVENT	ADIDAS
ENI	MICHELIN
NVIDIA	ALBEMARLE

Juin 2022

Achats	Ventes
MOSAIC	S&P GLOBAL
STRYKER	ORACLE
HERMES	ELI LILLY
ALIBABA	ALBEMARLE
PROSUS	AMD

Juillet 2022

Achats	Ventes
MP MATERIALS	CROWDSTRIKE HOLDINGS
LIVENT	KERING
	QUALCOMM
	TELEPERFORMANCE
	CAMECO

Août 2022

Achats	Ventes
ABBVIE	CAMECO
DAVIDE CAMPARI-MILANO	GOLDMAN SACHS
BAKER HUGHES	ALBEMARLE
HALLIBURTON	FERRARI
CROWDSTRIKE HOLDINGS	MOSAIC

Septembre 2022

Achats	Ventes
ASTRAZENECA	AIRBNB
AMPLIFON	ESSILOR LUXOTTICA
RIO TINTO	ASML HOLDING
PORSCHE	LULULEMON ATHLETICA
MICROSOFT	

Octobre 2022

Achats	Ventes
PALO ALTO NETWORKS	ENI
AVANTOR	PORSCHE
META PLATFORMS	HALLIBURTON
FORTINET	NVIDIA
AMADEUS	MP MATERIALS

Novembre 2022

Achats	Ventes
PALO ALTO NETWORKS	AGILENT TECHNOLOGIES
ESTEE LAUDER	CROWDSTRIKE
LIVENT	PROSUS
AMADEUS	RIO TINTO
ALBEMARLE	SIEMENS HEALTHINEERS

Décembre 2022

Achats	Ventes
JOHNSON & JOHNSON	LULULEMON ATHLETICA
MOLINA HEALTHCARE	ABBVIE
LIVENT	STRYKER
KERRY GROUP	INTUITIVE SURGICAL
ALBEMARLE	
HALLIBURTON	

Janvier 2023

Achats	Ventes
ADP	MOLINA HEALTHCARE
SHELL	STRYKER
ALLKEM	HALLIBURTON
UNITEDHEALTH GROUP	AVANTOR
META	PORSCHE

Février 2023

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

ACHATS	VENTES
HALLIBURTON	ALBEMARLE
DANAHER	META PLATFORMS
MERCK	MICROSOFT
UNITEDHEALTH GROUP	QUALCOMM
META PLATFORMS	AMPLIFON

Mars 2023

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

ACHATS	VENTES
DANAHER	PALO ALTO NETWORKS
UNITEDHEALTH GROUP	AVANTOR
BOOKING HOLDINGS	KERRY GROUP
BROADCOM INC	DAVIDE CAMPARI-MILANO
QUALCOMM	ESTEE LAUDER

Taxonomie :

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR.

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nom du produit :
DAUPHINE MEGATRENDS

Identifiant de l'entité juridique :
969500K3JHB9NX7B5B93

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___ %

dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___ %

Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de ___ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une liste des activités durables sur le plan environnemental. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds promeut des caractéristiques sociales ou environnementales et peut investir dans des investissements durables, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Sustainalytics met à disposition deux indicateurs permettant de mesurer la manière dont l'entreprise gère le risque lié, ou non, à l'un de ces enjeux. Ces indicateurs permettent de donner une note globale à l'entreprise concernée à l'aide d'une double approche :

- la première permet de mesurer l'exposition aux risques environnementaux et sociaux au niveau global et individuel ;
- la seconde permet de mesurer la gestion de l'entreprise avec son rapport aux risques ESG.

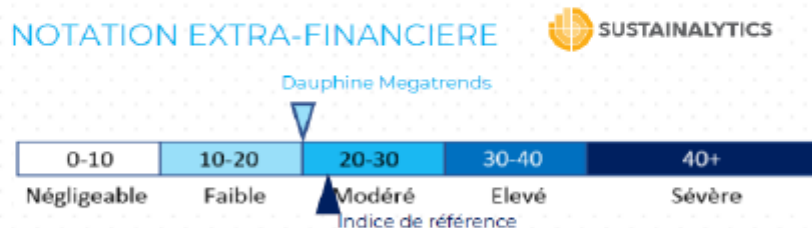
Pour le moment nous n'avons pas d'informations disponibles relative à la taxonomie, faute de données

ANNEXE IV

publiées par les fournisseurs de données extra financiers. Les critères d'éligibilité à la taxonomie et sur les émissions carbone n'ont pas été disponibles à date.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La notation risque ESG du portefeuille au 31/03/2023 en utilisant les données Sustainalytics était de 20.3 à comparer avec 21.9 pour son indice de référence (80% solactive large & Midcaps + 20% solactive eur broad 1-3 years bond index). Vous trouverez ci-dessous l'affichage sur le reporting mensuel de Dauphine Megatrend au 31-03-2023 et ci-joint le fichier de calcul pour la notation du fonds ainsi que son indice de référence.



Le taux de couverture ESG du fonds est de **100%** vs **95%** pour son indice
La note Sustainalytics du fonds est de **20,3** vs **21,9** pour son indice

... et par rapport aux périodes précédentes Pas de données

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
du
Principaux investissements au 30/12/2022

Principaux investissements	Secteur	% de l'actif	Pays	Note ESG
Ambitions Planète Verte	Fonds Climat SFDR 9	6.6%	France	Fonds Article 9 – Note globale du portefeuille 20.7
APPLE	Technologie	5.7%	Etats Unis	16.7
MICROSOFT	Technologie	5.1%	Etats Unis	15.3
UNITEDHEALTH	Santé	4.3%	Etats Unis	15,3
ASTRAZENECA	Santé	3.5%	Grande Bretagne	22.5
ADP	Industrie	3.3%	France	16.7

ANNEXE IV



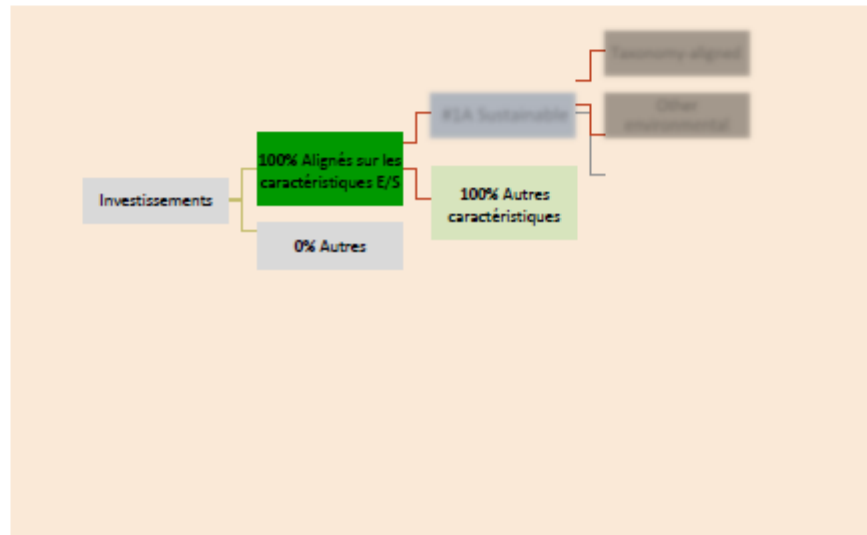
Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

Le taux de couverture ESG du fonds est de 100% et celle de l'univers d'investissement de 95% (voir le fichier de calcul ci-joint)

L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

[Inclure uniquement les cases pertinentes, supprimer celles qui ne le sont pas pour le produit financier]



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

La catégorie #2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

ANNEXE IV

[Inclure la remarque pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- Les dépenses d'investissement (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- Les charges d'exploitation (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

La gestion repose sur une approche « best in universe » via la recherche extra-financière réalisée par Sustainalytics, qui analyse les sociétés sur chacun des 3 piliers : Environnementaux (E), Sociétaux (S) et Gouvernance (G), pour déterminer une note ESG permettant de conserver 80% des entreprises les mieux notées dans l'univers d'investissement. Cet univers d'investissement correspond à la base de données « ESG Risk Ratings » de Sustainalytics, qui comporte environ 15 000 valeurs. Un monitoring annuel est effectué afin de prendre en compte les changements de notations et de mettre à jour la base de données d'exclusion. Sustainalytics analyse, évalue et détermine une notation Environnementale, Social et de Gouvernance (ESG) permettant de classer les valeurs selon 5 niveaux de risque.

Sustainalytics prend en compte les enjeux énumérés ci-dessous dans ces critères de notation ESG pouvant concerner ou non une entreprise :

- Pot de vin et corruption
- Relations avec la communauté
- Gouvernance d'entreprise
- Santé et sécurité des collaborateurs
- Capital Humain
- Business Ethique
- Émissions, effluents et déchets
- Utilisation des ressources
- Impact Carbone
- Utilisation du sol et biodiversité
- Impact Environnemental & Social des Produits et Services.

L'OPCVM a investi principalement sur les secteurs suivants : Technologies, Industrie, Energies, Matériaux de base, Biens de consommation, Santé.

Les secteurs, tels que définies par la Taxonomie, ne sont pas disponibles à date, faute de données extra-financières fournies par les sociétés et les fournisseurs de données extra-financiers.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Les calculs d'alignement sur la taxonomie des investissements durables ne sont réalisés que pour les fonds SFDR Article 9



Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conforme à la taxonomie de l'UE* ?

OUI : dans le gaz et à l'énergie nucléaire

** : Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE*

Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

[Inclure une ventilation des proportions des investissements au cours de la période de référence]

Donnée non suivie

ANNEXE IV

- **Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?** *[inclure la question lorsqu'au moins un rapport périodique précédent a été fourni]*

Conformément à la section 1 du chapitre V du règlement délégué (UE) 202x/xxx de la Commission] Donnée non suivie



- **Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

20% des valeurs les moins bien notées par Sustainalytics qui composent l'univers d'investissement sont systématiquement exclues.



- **Quelles mesures ont été prises pour satisfaire les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Pas de mesures spécifiques.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2023

DAUPHINE MEGATRENDS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants par la gestion quantitative. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Les modalités de rémunérations qui sont appliquées au sein de Dauphine AM respecteront les dispositions communes à l'AFG, l'AFIC et l'ASPIM sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion.

Dauphine AM applique la politique de rémunération suivante :

- S'agissant des dirigeants : ils perçoivent une rémunération fixe conforme aux standards de la profession. Des rémunérations variables (tels que bonus ou primes) peuvent être allouées en fonction des résultats et du niveau des fonds propres réglementaires de la société. En leur qualité d'associés de Dauphine AM, ils peuvent bénéficier en outre, d'éventuelles distributions de dividendes si la trésorerie et le niveau des fonds propres de Dauphine AM le permet à la fin de chaque exercice.
- Pour les autres gérants, conseillers et les autres salariés : l'essentiel de la rémunération est fixe, en fonction des conditions de marché en vigueur. Des primes pourront être décidées par les dirigeants en fonction de la qualité du travail fourni et en cas de résultats positifs de la société et si sa trésorerie le permet.

Par ailleurs, et conformément aux principes édictés par la directive OPCVM 5, les dirigeants de Dauphine AM s'engagent à respecter les règles en matière de rémunération variable et ont décidé de les plafonner à 100 000 euros bruts.

Sont également pris en compte pour la rémunération du personnel la conformité aux règles de bonne conduite. En termes de preneurs de risques, sont visés les dirigeants et les gérants financiers à ce jour.

S'agissant des conseillers en gestion de patrimoine, il ne dispose d'aucun pouvoir de gestion et leur rôle n'a pas d'impact significatif sur le profil de risque de la société. Ils suivent les process internes et les allocations préconisées et validées par les gérants.

Leurs salaires sont par ailleurs dans la moyenne de marché sans pour autant être significatifs et leur rémunération variable est inférieure au seuil précité de 100 000 euros bruts. Tous ces éléments ont conduit Dauphine AM à ne pas les intégrer dans les preneurs de risque.

En termes de critères ESG, le caractère exceptionnel du versement d'une prime n'entraîne pas systématiquement la prise en compte des risques en matière de durabilité dans la rémunération.

Plus de précisions pourront être apportées sur simple demande auprès de la direction de la société.

Evènements intervenus au cours de la période

01/04/2022 Frais : Mise à jour du paragraphe relatif aux modalités de calcul de la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA.

03/10/2022 Caractéristiques de gestion : Par l'intégration de critères extra-financiers au regard de la position-recommandation 2020-03 de l'AMF, (méthode non significativement engageante)

03/10/2022 Caractéristiques de gestion : Au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR. Le fonds relève désormais de l'article 8

03/10/2022 Caractéristiques de gestion : L'ajout du paragraphe relatif au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie dans les règles d'investissement.

03/10/2022 Frais : La mise à jour du paragraphe relatif aux modalités de calcul de la commission de surperformance à la suite du changement d'indicateur. Dorénavant : En cas de surperformance de la valeur liquidative de la part par rapport à son indicateur de référence, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence

03/10/2022 Caractéristiques de gestion : Le changement d'indice composite avec anciennement : 80% MSCI WORLD DAILY NET RETURN et 20% ICE BofA 1-3 Year Euro Broad Market Index

10/11/2022 Caractéristiques de gestion : L'ajout de la possibilité d'intervenir sur les instruments financiers dérivés à titre d'exposition.

10/11/2022 Caractéristiques de gestion : La suppression de la possibilité de recourir à des titres intégrant des dérivés

BILAN ACTIF

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	40 060 719,42	41 117 303,60
Actions et valeurs assimilées	36 279 099,10	37 272 812,30
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	36 279 099,10	37 272 812,30
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	3 781 620,32	3 844 491,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 781 620,32	3 844 491,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 021 053,60	11 637,36
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 021 053,60	11 637,36
Comptes financiers	850 980,31	1 656 792,89
Liquidités	850 980,31	1 656 792,89
Total de l'actif	41 932 753,33	42 785 733,85

BILAN PASSIF

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	37 822 752,62	39 614 818,86
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	3 028 480,06	3 482 251,15
Résultat de l'exercice (a, b)	-505 846,20	-650 825,69
Total des capitaux propres	40 345 386,48	42 446 244,32
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 587 366,85	339 489,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 587 366,85	339 489,53
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	41 932 753,33	42 785 733,85

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	282 760,95	301 459,34
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	599,98	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	283 360,93	301 459,34
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 078,98	5 095,92
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	5 095,92
Résultat sur opérations financières (I - II)	281 281,95	296 363,42
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	789 577,31	899 790,39
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-508 295,36	-603 426,97
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	2 449,16	-47 398,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-505 846,20	-650 825,69

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013309226	2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013309234	1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013309226	2,40% TTC maximum de l'actif net
I	FR0013309234	2,40% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013309226 C

20% de la surperformance au-delà de l'indice de référence (80% SOLACTIVE GBS DEVELOPED MARKETS LARGE & MID CAP USD INDEX NTR et de 20% SOLACTIVE EUR BROAD 1-3 YEARS BOND INDEX). Même en cas de performance négative une commission de surperformance pourra être prélevée. En cas de sous performance, celle-ci viendra en déduction des surperformances les années suivantes sur une période extensible de 5 ans.

1. La commission de surperformance calculée selon la méthode indiquée est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et un fonds indicé réalisant la performance de son indicateur composite de référence (80% SOLACTIVE GBS DEVELOPED MARKETS LARGE & MID CAP USD INDEX NTR et de 20% SOLACTIVE EUR BROAD 1-3 YEARS BOND INDEX) sur l'exercice et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le FCP réel.

2. La performance du fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

3. En cas de surperformance de la valeur liquidative de la part par rapport à son indicateur de référence, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.

4. Dans le cas de sous-performance du Fonds par rapport à son indice de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.

5. Si, la performance de la part est supérieure à celle de son indicateur de référence à la fin de la période de référence, une commission est prélevée. Une nouvelle période de référence débute à l'issue de celle qui s'achève.

6. Si, la performance de la part est inférieure à celle de son indicateur de référence à la fin de la période de référence, aucune commission n'est constatée :

- quand la période de référence de l'OPCVM est inférieure à 5 ans, celle-ci est prolongée d'un an.
- quand la période de référence est supérieure ou égale à 5 ans, la performance cumulée à la fin de chaque période de référence est constatée. Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence. Les périodes de références s'achèvent sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre et sont d'une durée d'un an.

En cas de rachat de parts, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

A compter de l'exercice ouvert le 31/03/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

Part FR0013309234 I

20% de la surperformance au-delà de l'indice de référence (80% SOLACTIVE GBS DEVELOPED MARKETS LARGE & MID CAP USD INDEX NTR et de 20% SOLACTIVE EUR BROAD 1-3 YEARS BOND INDEX). Même en cas de performance négative une commission de surperformance pourra être prélevée. En cas de sous performance, celle-ci viendra en déduction des surperformances les années suivantes sur une période extensible de 5 ans.

1. La commission de surperformance calculée selon la méthode indiquée est basée sur la comparaison

entre la performance du fonds commun de placement et un fonds indicé réalisant la performance de son indicateur composite de référence 80% SOLACTIVE GBS DEVELOPED MARKETS LARGE & MID CAP USD INDEX NTR et de 20% SOLACTIVE EUR BROAD 1-3 YEARS BOND INDEX) sur l'exercice et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le FCP réel.

2. La performance du fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

3. En cas de surperformance de la valeur liquidative de la part par rapport à son indicateur de référence, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.

4. Dans le cas de sous-performance du Fonds par rapport à son indice de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.

5. Si, la performance de la part est supérieure à celle de son indicateur de référence à la fin de la période de référence, une commission est prélevée. Une nouvelle période de référence débute à l'issue de celle qui s'achève.

6. Si, la performance de la part est inférieure à celle de son indicateur de référence à la fin de la période de référence, aucune commission n'est constatée :

- quand la période de référence de l'OPCVM est inférieure à 5 ans, celle-ci est prolongée d'un an.

- quand la période de référence est supérieure ou égale à 5 ans, la performance cumulée à la fin de chaque période de référence est constatée. Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence. Les périodes de références s'achèvent sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre et sont d'une durée d'un an.

En cas de rachat de parts, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

A compter de l'exercice ouvert le 31/03/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (1) 91% et Dépositaire (2) 9% : 0.60% TTC maximum sur les actions Prélèvement sur chaque transaction Dépositaire (2) 100% : S/R sur OPC forfait 40€ TTC maximum Titres de créances et instruments du marché monétaire Forfait max 55€ TTC Marchés à terme Options Eurex max 0.30% Futur Eurex max 1.50€/lot	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF sont facturés à l'OPCVM.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	42 446 244,32	32 718 088,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 150 581,98	10 238 270,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 048 606,70	-5 360 147,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 627 880,39	6 399 210,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 359 194,31	-2 643 918,37
Plus-values réalisées sur contrats financiers	107 280,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-15 729,00	0,00
Frais de transaction	-477 866,93	-483 735,01
Différences de change	179 336,11	20 194,34
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 756 244,02	2 161 707,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-153 628,80</i>	<i>5 602 615,22</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>5 602 615,22</i>	<i>3 440 907,55</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-508 295,36	-603 426,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	40 345 386,48	42 446 244,32

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	850 980,31	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	850 980,31	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP	CAD	CAD	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	27 419 423,39	67,96	2 312 029,31	5,73	739 800,44	1,83	327 315,96	0,81
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1 006 184,11	2,49	5 716,92	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	61 692,32	0,15	21 999,08	0,05	5 286,09	0,01	17 486,22	0,04
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	1 392 383,74	3,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 675 997,77
	FR0013528312	AMB.PLAN.VERTE 3D	2 675 997,77
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			2 675 997,77

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-505 846,20	-650 825,69
Total	-505 846,20	-650 825,69

	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-495 066,49	-611 227,47
Total	-495 066,49	-611 227,47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10 779,71	-39 598,22
Total	-10 779,71	-39 598,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 028 480,06	3 482 251,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 028 480,06	3 482 251,15

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 777 404,57	3 121 102,10
Total	2 777 404,57	3 121 102,10
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	251 075,49	361 149,05
Total	251 075,49	361 149,05
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
29/03/2019	C1 PART CAPI C	17 401 113,84	172 219,042	101,04	0,00	0,00	0,00	-2,66
29/03/2019	II PART CAPI I	10 250,21	10,000	1 025,02	0,00	0,00	0,00	-17,05
31/03/2020	C1 PART CAPI C	20 769 884,66	223 764,559	92,82	0,00	0,00	0,00	1,45
31/03/2020	II PART CAPI I	390 260,15	410,000	951,85	0,00	0,00	0,00	25,39
31/03/2021	C1 PART CAPI C	31 180 265,13	253 569,416	122,96	0,00	0,00	0,00	6,72
31/03/2021	II PART CAPI I	1 537 823,66	1 210,000	1 270,92	0,00	0,00	0,00	78,54
31/03/2022	C1 PART CAPI C	38 029 942,68	269 865,427	140,92	0,00	0,00	0,00	9,30
31/03/2022	II PART CAPI I	4 416 301,64	3 011,069	1 466,68	0,00	0,00	0,00	106,78
31/03/2023	C1 PART CAPI C	37 052 963,81	283 724,546	130,59	0,00	0,00	0,00	8,04
31/03/2023	II PART CAPI I	3 292 422,67	2 398,043	1 372,96	0,00	0,00	0,00	100,20

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	37 947,179	5 120 216,89
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-24 088,060	-3 164 119,32
Solde net des Souscriptions / Rachats	13 859,119	1 956 097,57
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	283 724,546	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	22,022	30 365,09
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-635,048	-884 487,38
Solde net des Souscriptions / Rachats	-613,026	-854 122,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 398,043	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2023
FR0013309226 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	752 880,07
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	109,19
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/03/2023
FR0013309234 II PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	36 350,37
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	237,68
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Créances	Coupons et dividendes	26 001,03
Créances	SRD et règlements différés	995 052,57
Total des créances		1 021 053,60
Dettes	SRD et règlements différés	1 393 928,26
Dettes	Frais de gestion	193 438,59
Total des dettes		1 587 366,85
Total dettes et créances		-566 313,25

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	40 060 719,42	99,29
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	36 279 099,10	89,92
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	3 781 620,32	9,37
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 021 053,60	2,53
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 587 366,85	-3,93
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	850 980,31	2,11
DISPONIBILITES	850 980,31	2,11
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	40 345 386,48	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			36 279 099,10	89,92
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			36 279 099,10	89,92
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			36 279 099,10	89,92
TOTAL AUSTRALIE			739 800,44	1,83
AU0000193666 ALLKEM	CAD	100 000	739 800,44	1,83
TOTAL CANADA			603 607,34	1,50
CA13321L1085 CAMECO	USD	25 000	603 607,34	1,50
TOTAL ESPAGNE			1 109 880,00	2,75
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A	EUR	18 000	1 109 880,00	2,75
TOTAL FRANCE			3 178 600,00	7,88
FR0000051807 TELEPERFORMANCE	EUR	5 000	1 108 500,00	2,75
FR0010340141 AEROPORTS DE PARIS	EUR	10 000	1 316 500,00	3,26
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	8 000	753 600,00	1,87
TOTAL ROYAUME UNI			3 504 079,31	8,69
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	11 000	1 405 565,29	3,49
GB00BHJYC057 INTERCONTINENTAL HOTELS	GBP	15 000	906 464,02	2,25
GB00BP6MXD84 SHELL	EUR	45 000	1 192 050,00	2,95
TOTAL LUXEMBOURG			327 315,96	0,81
LU0075646355 SUBSEA 7	NOK	30 000	327 315,96	0,81
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			26 815 816,05	66,46
US00287Y1091 ABBVIE	USD	3 350	492 563,43	1,22
US00724F1012 ADOBE	USD	1 300	462 202,23	1,15
US0126531013 ALBEMARLE	USD	6 000	1 223 581,51	3,03
US02079K1079 ALPHABET CL.C	USD	10 200	978 688,07	2,43
US0378331005 APPLE	USD	15 000	2 282 037,09	5,65
US05722G1004 BAKER HUGHES CL.A	USD	35 000	931 912,54	2,31
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS	USD	200	489 419,69	1,21
US11135F1012 BROADCOM INC	USD	800	473 504,94	1,17
US2358511028 DANAHER	USD	4 800	1 116 147,25	2,77
US2546871060 THE WALT DISNEY	USD	10 000	923 793,71	2,29

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US34959E1091 FORTINET	USD	9 000	551 840,58	1,37
US4062161017 HALLIBURTON	USD	45 000	1 313 589,81	3,26
US46120E6023 INTUITIVE SURGICAL	USD	2 600	612 807,45	1,52
US46266C1053 IQVIA HOLDINGS	USD	7 000	1 284 463,51	3,18
US4781601046 JOHNSON AND JOHNSON	USD	6 000	858 012,73	2,13
US5184391044 LAUDER ESTEE COS CL.A	USD	2 200	500 241,72	1,24
US53814L1089 LIVENT	USD	45 000	901 743,70	2,24
US5719032022 MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	3 000	459 562,69	1,14
US57667L1070 MATCH GROUP REG SHARES	USD	13 000	460 439,15	1,14
US58933Y1055 MERCK	USD	10 000	981 548,11	2,43
US5949181045 MICROSOFT	USD	7 800	2 074 674,79	5,14
US68389X1054 ORACLE	USD	12 000	1 028 729,59	2,55
US6974351057 PALO ALTO NETWORKS	USD	6 000	1 105 673,96	2,74
US7475251036 QUALCOMM	USD	4 000	470 818,34	1,17
US82669G1040 SIGNATURE BANK	USD	6 000	1 013,01	0,00
US8636671013 STRYKER	USD	3 500	921 805,52	2,28
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	2 350	1 249 625,89	3,10
US91324P1021 UNITEDHEALTH GROUP	USD	4 000	1 744 035,43	4,32
US98978V1035 ZOETIS A	USD	6 000	921 339,61	2,28
TOTAL Titres d'OPC			3 781 620,32	9,37
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			3 781 620,32	9,37
TOTAL FRANCE			3 781 620,32	9,37
FR0013433109 GEMCHINA I SICAV 3DEC	EUR	9 672,142	1 105 622,55	2,74
FR0013528312 AMBITION PLANETE VERTE FCP 3D	EUR	2 585,63	2 675 997,77	6,63

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*